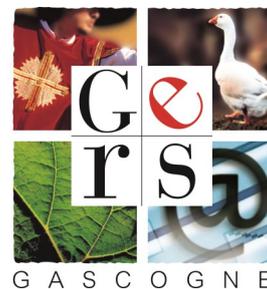


DEPUIS 2017

2 NOUVEAUX FONDS À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS GERSOISES

DÉPARTEMENT DU GERS



Depuis 2017, la DDR c'est :

850 000€ de subventions

182 projets aidés

Un dispositif reconduit en
2018, une enveloppe
financière maintenue

Pour vérifier l'éligibilité de votre projet ou connaître la liste des
pièces à fournir, contactez la Mission Ingénierie des Territoires

☎ 05.62.67.31.50 ✉ ingenierie@gers.fr

LA DOTATION DEPARTEMENTALE RURALE « DDR »

Pour les micro-projets
améliorant le cadre de vie

Des communes,
syndicats de communes
syndicats mixtes fermés

1 projet/an
Plafond de 12 000€ de subvention

Dossiers de demande simplifiés
Pour un dépôt au fil de l'eau
2 programmations d'attribution
par an

LE FONDS DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT « F2D »

Un contrat triennal entre
le Département et chaque
EPCI à fiscalité propre

6 millions d'euros
pour les projets
structurants
supra-communaux

Pouvant être portés par
l'EPCI
ou une commune, sur
proposition de l'EPCI



Depuis 2017, le F2D c'est :

15 annexes au contrat fléchant les projets
bénéficiaires discutées et arrêtées

15 contrats-cadre signés pour 3 ans

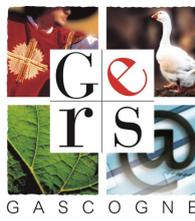
67 projets bénéficiaires

3 449 078 € de
subventions votées

1 342 404 € versés
aux bénéficiaires

UNE ASSISTANCE TECHNIQUE RENFORCÉE
POUR LES COLLECTIVITÉS GERMOISES

DÉPARTEMENT
DU GERS



Intention



Projet



Réalisation



Gestion quotidienne

Aide à la définition des besoins,
enjeux, acteurs à mobiliser

Conseils techniques

Étude de faisabilité du projet

Avis juridiques

Procédure et montage
juridique et administratif
d'un projet

Proposition de modèles
d'actes ou expertise d'actes

Recherche des financements
mobilisables -

trames et conseils pour les
dossiers de demande

Accompagnement au
montage des marchés publics

ASSAINISSEMENT (SATESE/SATANC)
RESTAURATION ET ENTRETIEN DES MILIEUX AQUATIQUES
PREVENTION DES INONDATIONS (CATER)



SATESE: 05.62.67.31.08
✉ assainissement@gers.fr
SATANC : 05.62.67.31.13
✉ anc@gers.fr
CATER : 05.62.67.31.32
✉ cater@gers.fr



Depuis 2007



AMENAGEMENT, VOIRIE
et BATIMENTS

En partenariat
avec le CAUE

Depuis 2017,

380 Demandes d'ingénierie

285 Conseils personnalisés

56 Études de faisabilité

Aide à la passation de

41 marchés publics

Contactez la Mission Ingénierie
des Territoires

☎ 05.62.67.31.50
✉ ingenierie@gers.fr

